

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEMANDE DE VISA POUR UN LONG SÉJOUR



ce formulaire est gratuit

PHOTOGRAPHIE D'IDENTITÉ

| CACHET DU POSTE | | EMPLACEMENT DU TALON | | | |
|---|------------------------------------|--|---|---------------------------------|-------------------------------------|
| | | | | | |
| 1. Nom(s) MOUHSNI | Partie réservée à l'administration | | | | |
| 2. Nom(s) de famille antéri | eur(s) | | | | Date d'introduction de la demande : |
| 3. Prénom(s) | | | | | |
| Mohamed 4. Date de naissance | 5. Lieu de na | ieeance : | 7. Nationalité act | aelle · | Numéro de la demande : |
| (jour-mois-année) 13/06/1987 | | GADIR IDA OU TNANE | | delle. | FRA1AG20207010919 |
| · · · | 6. Pays de na Maroc | issance : | Nationalité à la n | aissance, si différente : | Agent(s) traitant la demande : |
| | 1. 2 - | | | | |
| 8.Sexe X Masculin Féminin | | ivil ibataire 🛛 Marié(e) 🗌 tre (veuillez préciser) : |] Séparé(e) | e) Veuf (Veuve) | |
| | | | lle du demandeur) et nat | ionalité de l'autorité parental | Remarques |
| du tuteur légal | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| 11. Numéro national d'ider | ntité, le cas é | chéant JB394738 | | | |
| 12. Type de document de v | | | | _ | |
| X Passeport ordinaire [Autre document de v | | | ort de service Passep | ort officiel 🗌 Passeport spé | cial |
| 13. Numéro du document | de vovage | 14 . Date de délivrance | 15. Date d'expiration | 16. Délivré par | _ |
| NS4505161 | | | | | |
| 17. Adresse du domicile (n BLOC 6 NR 216 HAY K 86150 AIT MELLOUL Maroc | °, rue, ville, o ASBAT TAH | ode postal, pays) EAR AIT MELLOUL | | | |
| 18. Adresse électronique m.mouhsni@gmail.com | | | 19. Numéro(s) de télép +212606196434 | hone | |
| 20. En cas de résidence dans | ns un pays au | ıtre que celui de la nation | alité actuelle, veuillez inc | iquer : | |
| Numéro du titre | de séjour | Date o | le délivrance | Date d'expiration | DECISION DU POSTE |
| | | | | | Data |
| 21. Activité professionnelle Informaticien | e actuelle | | | | Date : |
| 22. Employeur (nom, adres d'enseignement | sse, courriel, | n° de téléphone) - Pour l | es étudiants, nom et adre | sse de l'établissement | ☐ ACCORD |
| AUTO ENTREPRENEUR 20470 CASABLANCA | | | | | ☐ REFUS |
| Maroc m.mouhsni@gmail.com | Maroc | | | | |
| | | | | | |
| | nelle 🗌 Étu lial 🔲 Étab | des Stage/formation lissement privé/Visiteur | | nédicale | |

FRA1AG202070109193

| 24. Nom, adresse, courriel et n° de té AUDENSIEL 88, RUE DU DOME 92100 BOUL 92100 BOULOGNE-BILLANCOU France rh@lansrod.com 0141139706 25. Quelle sera votre adresse en Fran 26. Date d'entrée prévue sur le territe 01/04/2020 | OGNE-BILLANCOURT IRT ce pendant votre séjour ? | | | | nt,etc. | |
|---|--|-----------------------------|---------------|----------------------------|--------------------------|---|
| 27. Durée prévue du séjour sur le ter | | | | | | |
| Entre 3 et 6 mois E 28. Si vous compter effectuer ce séjo | Entre 6 mois et un an | X Supérieure à un an | | | | |
| 26. Si vous compter effectuer ce sejo | ur avec des membres de votr | e famile, veuillez indiquer | | Date de naissance | | |
| Lien de parenté Conjoint | ID LAHCEN Khadija | Nom(s), prénom(s) | | (jj/mm/aaaa) 11/11/1991 | Nationalité Marocaine | _ |
| | | | | | | |
| 29. Quels seront vos moyens d'existe Transport payé, Hébergement fourn | | | | | | |
| | | | | | | |
| Serez-vous titulaire d'une bourse | | OUI | X NON | | | ¬ |
| Si oui, indiquez le nom, l'adresse, | ie cournei, le telephone de l' | organisme et le montant de | : aa Dourse : | | | |

| 30. | Serez-vous pris(e) en charge par une ou plusieurs personne(s) en France ? | X | OUI | NON |
|----------|---|---|---|---|
| | Si oui, indiquez leur nom, adresse, courriel et téléphone : | | | |
| | | | | |
| | AUDENSIEL 88, RUE DU DOME 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT | | | |
| | 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT | | | |
| | France rh@lansrod.com | | | |
| | 0141139706 | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| 21 | D | | OLU | V NONI |
| 31. [| Des membres de votre famille résident-ils en France ? | | OUI | X NON |
| | Si oui, indiquez leur nom, nationalité, lien de parenté, adresse, courriel et | telephone : | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| 32. | Avez-vous déjà résidé plus de trois mois consécutifs en France ? | П | OUI | X NON |
| 32. | Avez-vous déjà résidé plus de trois mois consécutifs en France ? Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) : | | OUI | X NON |
| 32. | / 1 | | OUI | X NON |
| 32. | / 1 | | OUI | X NON |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) : | | OUI | X NON |
| 32. | / 1 | | OUI | X NON |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) : | | OUI | X NON |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) : | | OUI | X NON |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) : | | OUI | X NON |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) : | | OUI | X NON |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) : | | OUI | X NON |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s) : | | OUI | X NON |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s): A quelle(s) adresse(s)? En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lie | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me | photographier e | t, le cas échéant, de prendre mes |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s): A quelle(s) adresse(s)? En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales | photographier e et ma photo, se | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s): A quelle(s) adresse(s)? En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'USABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me nulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservée: prités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées d | photographier e et ma photo, se s dans la base fr e contrôler les s | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités ançaise des données biométriques visas aux frontières, aux autorités |
| 32. | Si oui, précisez à quelle(s) date(s) et pour quel(s) motif(s): A quelle(s) adresse(s)? En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision d'ISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des or remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessib | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservée: vités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées d itions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la Franc es aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de | photographier e et ma photo, se s dans la base fr le contrôler les ' e, aux fins de l'i le la prévention ' | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités ant communiquées biométriques visas aux frontières, aux autorités dentification des personnes qui ne |
| 32. | En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux insionales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des ac or remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessible terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportant En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infor | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me nulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservée prités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées d âtitions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la Franc es aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de L'autorité française est compétente pour le traitement des don né(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français commun | photographier e et ma photo, se se dans la base fr le contrôler les ce, aux fins de l'i le a prévention nées [()] iication des info | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités ançaise des données aux autorités sisas aux frontières, aux autorités dentification des personnes qui ne et de la détection des infractions rmations me concernant qui sont |
| 32. | En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des concernants la décision relative à ma demande de visa, ou toute décision or emplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront auces seibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des concernants per alles aux fins de la vérification du respect des concernants per la visa de la vérification du respect des concernants conditions, ces données seront auxes accessibles extra conditions. Dans certaines conditions, ces données seront auxes accessibles extra conditions. Dans certaines conditions conditions conditions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportants de conditions. | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservée: vités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de titions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la Franc es aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de L'autorité française est compétente pour le traitement des don né(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français commun es sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles « | photographier e et ma photo, se s dans la base fr le contrôler les 'e e, aux fins de l'i la prévention n nées [()] ication des info ont été traitées d | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités ançaise des données biométriques visas aux frontières, aux autorités dentification des personnes qui ne et de la détection des infractions rmations me concernant qui sont e façon illicite. Ce droit d'accès et |
| 32. | En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a li empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa ou toute décisions d'ISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux au nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des con remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessible terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes é parportan En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infor enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si el de rectification éventuelle s'exerce auprès du cheft de poste. La Commission nationale de l'informatique 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées rités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la Franc es aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de L'autorité française est compétente pour le traitement des don né(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communes sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles et des Libertés (Commission nationale de l'informatique de protection des données à caractère personnel me concernan | photographier e et man photo, se et man la base fr le contrôler les et, aux fins de l'i la prévention incés [()] iication des info ont été traitées d et des Liberté t. | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités ançaise des données aux autorités dentification des personnes qui ne et de la détection des infractions rmations me concernant qui sont e façon illicite. Ce droit d'accès et s – 3 Place de Fontenoy - TSA |
| 32. | En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ot SABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des concernantes de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des concernaises conditions, ces données seront aussi accessib terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportan En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infice enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si el de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservée: prités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées dititions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la Franc es aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de .L'autorité française est compétente pour le traitement des don mé(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français commun es sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles e et des Libertés (*Commission nationale de l'informatique de protection des données à caractère personnel me concernantité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver moi | photographier e et ma photo, se s dans la base fr le contrôler les · e, aux fins de l'i la prévention nées [()] ication des info not été traitées d et des Liberté t. n passeport per | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités ançaise des données biométriques visas aux frontières, aux autorités dentification des personnes qui ne et de la détection des infractions rmations me concernant qui sont e façon illicite. Ce droit d'accès et s – 3 Place de Fontenoy - TSA dant le délai de traitement de ma |
| 32. | En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ot toute décision d'VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des concernant pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessib terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportan En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis inforence france dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si el de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions le suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'auto demande. | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservée: prités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la Franc es aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de L'autorité françaises est compétente pour le traitement des donné(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français commune se sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles ce et des Libertés (Commission nationale de l'informatique de protection des données à caractère personnel me concernantité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver mo iis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de s. | photographier e et ma photo, se s dans la base fr le contrôler les e contrôler les 'e, aux fins de la prévention enées [()] icitation des infont été traitées det des Liberté t. n passeport per ma demande ou ma demande ou le contrôle de la cont | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités ançaise des données biométriques visas aux frontières, aux autorités dentification des personnes qui ne et de la détection des infractions renations me concernant qui sont e façon illicite. Ce droit d'accès et s – 3 Place de Fontenoy - TSA dant le délai de traitement de ma l'annulation du visa s'il a déjà été |
| 32. | En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a li empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ots ABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des con remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessib terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes y apportan En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infor enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si el de rectification éventuelles e'sexerce auprès du cheft de poste. La Commission nationale de l'informatique 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'autre demande. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je se délivré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit frança Je suis informé (ey que les elience gardé par l'autrinistration plus de deux mois après le dépôt de ma de auprès de la Commission des recours contre les décisions de refus de visa, BP 83.609, 44036 Nantes CE | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées vités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la Franc es aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de L'autorité française est compétente pour le traitement des donné(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communes sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles et des Libertés (Commission nationale de l'informatique de protection des données à caractère personnel me concernan nité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver mo is informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de s. s. ande attesté par la remise d'une quittance vaut décision impli DEX 1, dans un délai de deux mois suivant la naissance de la de | photographier e et ma photo, se et ma photo, se et contrôler les e, aux fins de l'i e la prévention on écés [()] iication des info ont été traitées d et des Liberté t. en passeport per ma demande ou cite de rejet. Ce écision implicite. | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités ançaise des données biométriques visas aux frontières, aux autorités dentification des personnes qui ne et de la détection des infractions rrations me concernant qui sont e façon illicite. Ce droit d'accès et s – 3 Place de Fontenoy - TSA dant le délai de traitement de ma l'annulation du visa s'il a déjà été tte décision pourra être contestée |
| 32 | En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lic empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ot suite décision d'VISABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des concernant las décisions chait ve à l'anches seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des commemplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessib terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes s'y rapportan En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis informe entregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si el de rectification éventuelle s'exerce auprès du chef de poste. La Commission nationale de l'Informatique 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'autre demande. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je s'edilvré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit frança Je suis informé(e) que le silence gardé par l'autrinistration plus de deux mois après le dépôt de ma de | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées vités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la Franc es aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de L'autorité française est compétente pour le traitement des donné(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communes sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles et des Libertés (Commission nationale de l'informatique de protection des données à caractère personnel me concernan nité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver mo is informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de s. s. ande attesté par la remise d'une quittance vaut décision impli DEX 1, dans un délai de deux mois suivant la naissance de la de | photographier e et ma photo, se et ma photo, se et contrôler les e, aux fins de l'i e la prévention on écés [()] iication des info ont été traitées d et des Liberté t. en passeport per ma demande ou cite de rejet. Ce écision implicite. | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités ançaise des données biométriques visas aux frontières, aux autorités dentification des personnes qui ne et de la détection des infractions rrations me concernant qui sont e façon illicite. Ce droit d'accès et s – 3 Place de Fontenoy - TSA dant le délai de traitement de ma l'annulation du visa s'il a déjà été tte décision pourra être contestée |
| 32. | En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a li empreintes digitales. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent for françaises compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa. Ots ABIO pendant une période maximale de cinq ans, durant laquelle elles seront accessibles aux aut nationales compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des con remplissent pas ou plus ces conditions. Dans certaines conditions, ces données seront aussi accessib terroristes et des autres infractions pénales graves, ainsi que dans la conduite des enquêtes y apportan En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés je suis infor enregistrées dans la base VISABIO et de mon droit de demander que ces données soient rectifiées si el de rectification éventuelles e'sexerce auprès du cheft de poste. La Commission nationale de l'informatique 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) peut éventuellement être saisie si j'entends contester les conditions Je suis informé que tout dossier incomplet accroît le risque de refus de ma demande de visa par l'autre demande. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je se délivré, et sera susceptible d'entraîner des poursuites pénales à mon égard en application du droit frança Je suis informé (ey que les elience gardé par l'autrinistration plus de deux mois après le dépôt de ma de auprès de la Commission des recours contre les décisions de refus de visa, BP 83.609, 44036 Nantes CE | u de recueillir les données requises dans ce formulaire, de me mulaire de demande de visa, ainsi que mes empreintes digitales annulation ou d'abrogation du visa, seront saisies et conservées vités chargées des visas, aux autorités compétentes chargées ditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire de la Franc es aux autorités françaises désignées et à Europol aux fins de L'autorité française est compétente pour le traitement des donné(e) de mon droit d'obtenir auprès de l'État français communes sont erronées, ou éventuellement effacées seulement si elles et des Libertés (Commission nationale de l'informatique de protection des données à caractère personnel me concernan nité consulaire et que celle-ci peut être amenée à conserver mo is informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de s. s. ande attesté par la remise d'une quittance vaut décision impli DEX 1, dans un délai de deux mois suivant la naissance de la de | photographier e et ma photo, se s dans la base fr le contrôler les ce, aux fins de l'i la prévention i néces [] ication des info ont été traitées d et des Liberté t. n passeport per ma demande ou cite de rejet. Ce écision implicite. éc. | t, le cas échéant, de prendre mes ront communiquées aux autorités ançaise des données biométriques visas aux frontières, aux autorités dentification des personnes qui ne et de la détection des infractions renations me concernant qui sont e façon illicite. Ce droit d'accès et s – 3 Place de Fontenoy - TSA dant le délai de traitement de ma l'annulation du visa s'il a déjà été tte décision pourra être contestée |



France-Visas

Le site officiel des visas pour la France

Récépissé d'enregistrement

Le 13/02/2020, vos informations ont bien été enregistrées par le système France-Visas.

Référence de la demande : FRA1AG20207010919

Nom: MOUHSNI

Prénom(s): Mohamed

Date de naissance : 13/06/1987



PIECES JUSTIFICATIVES REQUISES POUR LE DEPOT DE VOTRE DEMANDE

Le jour de votre rendez-vous, merci de vous présenter muni de votre passeport ou tout autre document de voyage (contenant au moins deux pages vierges consécutives) + copie de la page identité de ce document et des derniers visas obtenus + Originaux et copie de l'ensemble des documents listés ci-après, traduits en Français / Anglais ou Espagnol (si accepté par le centre des visas).

Attention : l'absence d'un ou plusieurs de ces documents peut aboutir au refus du visa demandé. Le service des visas compétent se réserve le droit de vous demander des documents et des informations complémentaires.

| | | , | | | | | |
|---|---|-----|---|---|---|---|----|
| P | R | È-l | R | F | റ | ш | ıs |
| | | | | | | | |

| Formulaire de demande daté et signé |
|--|
| Photographie d'identité |
| Récépissé France-Visas. |
| Si vous n'êtes pas un ressortissant de votre pays de résidence : preuve de votre résidence légale dans ce pays (titre de séjour). |
| Un document de voyage, délivré depuis moins de 10 ans, comportant au minimum deux pages vierges, d'une durée de validité supérieure d'au moins 3 mois à la date à laquelle vous avez prévu de quitter l'Espace Schengen ou, en cas de long séjour, d'une durée de validité supérieur d'au moins trois mois à la date d'expiration du visa sollicité. |

| Attestation de versement des cotisations et contributions sociales à l'organisme chargé de leur recouvrement et le cas échéant à la caisse des congés payés lorsque l'employeur accueillant le salarié est soumis à cette obligation. |
|--|
| Extrait Kbis à jour. |
| Formulaire CERFA correspondant à votre situation professionnelle, dûment complété et visé par l'employeur, qui tient lieu de contrat de travail d'une durée supérieure à trois mois avec l'employeur ou l'entreprise établi(e) en France, justifiant d'une rémunération annuelle brute au moins égale à deux fois le salaire minimum de croissance annuel. |
| Pour les jeunes salariés qualifiés : diplôme français au moins équivalent au Master ou figurant sur une liste fixée par décret, délivré par un établissement d'enseignement supérieur habilité au plan national. |
| Pour les salariés d'une jeune entreprise innovante : document fiscal établissant la qualité de jeune entreprise innovante ou tout document établissant la reconnaissance du caractère innovant de l'entreprise par un organisme public, ainsi que le lien direct de l'emploi avec le projet de recherche et de développement ou du projet de développement économique, social, international et environnemental de l'entreprise (attestation du Service des Impôts ou du Ministère de l'Economic |

TARIF APPLICABLE

OBJET DU VOYAGE/SÉJOUR

et des Finances).

Quels sont les frais liés à ma demande ? Le jour de votre rendez-vous, vous devrez vous acquitter du montant des frais de dossier qui s'élèvent à : 99 €*, soit environ 1 039 DIRHAM (marocain)s.

Dans le cas où le dépôt de votre demande est effectué auprès d'un prestataire de service, des frais de service seront perçus par celui-ci.

* Ce montant est donné à titre indicatif. Certains cas particuliers peuvent donner lieu à des tarifications spécifiques selon la réglementation en vigueur.

Quelle est la monnaie de paiement ? Quel moyen de paiement est accepté ? Nous vous invitons à consulter la rubrique tarifs après avoir sélectionné la page de votre lieu de résidence. Vous y trouverez toutes les informations actualisées.